

Montigny

notre commune

LE JOURNAL - 367 - JUILLET-AOÛT 2021

Destination vacances !



Ville de
Montigny
Lès Cormeilles

MINISTÈRE CHARGE DE LA VILLE
PRÉFET DU VAL-D'OISE
LACROIX
CIC
Cultura
LEROYERLIN

TERRAIN PENOIR
(ACCÈS RUE GUSTAVE COURBET)

DU 3 AU 24 JUILLET 2021

† D'INFOS : WWW.MONTIGNY95.FR

(PORTAIL FAMILLE)



**UN ÉTÉ À
MONTIGNY!**



2,3

➤ RETOUR SUR

4

➤ AMÉNAGEMENT

6,7

➤ ACTUALITÉ

Le musée en plein air est lancé, comment bien trier ses déchets ?

8,11

➤ DOSSIER

Un été à Montigny : demandez le programme !

12,13

➤ ACTUALITÉ

Zone 20, le PLU adopté, lutter contre l'habitat indigne...

14

➤ HISTOIRE

La libération de Montigny

15

➤ ACTUALITÉ

Fiona : passion batterie, collecte de sang le 8 juillet prochain...

16,17

➤ ÇA BOUGE - AGENDA

Une nouvelle saison culturelle...

18

➤ TRIBUNES

19

➤ A SAVOIR

N° 367 Juillet-Août 2021

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cornailles, 8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cornailles, Tél. : 01 39 31 38 20.

Mail : communication@ville-montigny95.fr

Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier

Rédacteur en chef : Charles Centofanti

Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam, Alexis Chartier,

Photographies : service communication

Exécution graphique :

Amandine Girard - ag-graph@live.fr

Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01

Tirage : 9800 exemplaires

RETOUR EN IMAGES



Braderie pour tous

Le Secours populaire, a organisé le 5 juin dernier salle René-Char, sa grande braderie. Vaisselles, vêtements, livres et jouets... Une vente qui demeure essentielle pour que l'association poursuive ses actions pour les plus démunis.



Cadre de vie

La Ville a mené, au mois de juin, une action de médiation et de sensibilisation à la propreté et au bien vivre-ensemble, en pied d'immeubles. Objectifs : encourager les habitants à œuvrer pour le respect de leur cadre de vie, sensibiliser à la lutte contre les dépôts sauvages, les déjections canines et les jets de déchets par les fenêtres...



Atlas de la biodiversité

Les 5 et 26 juin derniers, la Ville a installé un stand, sur le marché Picasso, pour présenter la démarche de l'atlas de la biodiversité communale. Pour contribuer au recensement de la faune et la flore locales, mais aussi sensibiliser et mobiliser les habitants et les acteurs socio-économiques du territoire : rendez-vous sur montigny95.fr.



Parallèlement, depuis le printemps, une classe de chaque école de Montigny a travaillé avec la LPO (Ligue de protection des oiseaux) pour mieux connaître les plantes, les fleurs et les animaux. Ainsi après la théorie, la classe de CM1 de Madame Héraclé à l'école Paul Bert est allée dans les bois pour observer la nature, lundi 14 juin.



Fête de la petite enfance

Spectacles, jeux gonflables, pêche aux canards, bowling... les tout-petits et leurs parents ont profité de animations installées à l'occasion de la fête de la petite enfance, le mercredi 23 juin dernier. Un vrai moment de bonheur pour nos jeunes Ignymontains !



Solidarité

17 familles (51 personnes) ont été invitées par les bénévoles du comité de Montigny du Secours Populaire à visiter le parc ornithologique du Marquenterre (Somme), samedi 12 juin. Une belle journée après un confinement difficile pour de nombreuses familles.

RETOUR EN IMAGES



Nature

Savez-vous différencier un Liquidambar d'un Séphora du Japon ? Des écriteaux en bois ont été installés place Greuze au pied des arbres pour indiquer les différentes essences des différents végétaux.



Architecture

Le groupe scolaire Yves Coppens suscite l'intérêt en dehors de la commune ! Ainsi, plusieurs architectes, élus et directeurs d'école, ont découvert l'école, le gymnase Lilian Thuram et la place Lucy, lors d'une visite organisée par le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) du Val d'Oise. Tous ont été très surpris par les grands espaces proposés, le poulailler installé dans la cour et le code couleurs dans l'école.



Euro de football

De nombreux Ignymontains sont venus assister aux matchs des Bleus sur le grand écran du Centre culturel Picasso, dans le cadre de l'Euro de football. Tous les matchs de l'équipe de France sont retransmis, ainsi que la finale de la compétition le 11 juillet prochain à 21h. Et pour fêter le championnat d'Europe, la cantine de l'école Yves-Coppens a été décorée aux couleurs des tricolores.



Prévention santé

En partenariat avec la Ligue contre le cancer du val d'Oise et le Centre régional de coordination du dépistage des cancers d'Ile-de-France (CRCDC-IDF), la Ville a lancé samedi 19 juin une formation d'ambassadeurs relais du dépistage. Huit personnes y ont participé et seront chargées de promouvoir les programmes de dépistages organisés des cancers sur le territoire, qui seront co-construites lors d'un prochain rendez-vous le 3 septembre.



Fête de la musique

Après la remise des diplômes aux élèves de 1^{er} et 2^e cycle de l'école municipale de musique, en présence de M. le maire Jean-Noël Carpentier, les professeurs et les élèves se sont succédé sur scène le 21 juin dernier pour proposer une série de concert sur les musiques de films.



Édito

Jean-Noël Carpentier,
votre maire

L'été pose ses valises à Montigny !

Enfin, voilà l'été ! Alors que les directives sanitaires s'allègent au niveau national, nous sommes toutes et tous heureux de retrouver les festivités estivales. La plage s'installe à nouveau sur le terrain Renoir, comme les années précédentes.

Avec la majorité municipale, nous sommes particulièrement attachés à cette initiative qui permet à toutes les familles de profiter d'un bout de plage à côté de chez elles. Les enfants peuvent ainsi profiter d'espaces et d'activités dédiés, sous la responsabilité d'un adulte. Des sorties à la mer (la vraie cette fois) sont également prévues.

Les jeunes pourront aussi profiter d'activités chaque jour différentes, animées par le Service Jeunesse : soirée sur la plage urbaine, tournoi de jeux vidéo, atelier de « Graff Art », mur d'escalade sur le Parvis Picasso, et bien d'autres encore. De quoi trouver son bonheur !

Cette année, la plage sera exceptionnellement réaménagée en raison des travaux du COSEC qui démarrent début juillet. Nous avons préféré remanier la plage plutôt que l'annuler ou la déplacer, ce qui aurait été compliqué pour de nombreuses familles. Pour ce qui est des travaux du COSEC, c'est une excellente nouvelle, rappelons-le, pour tous les sportifs et associatifs qui pourront profiter d'une amélioration conséquente de cet équipement (agrandissement, nouvelles salles, vestiaires en plus...). Ce projet ne se fait pas sans ses principaux utilisateurs qui sont associés à l'évolution du COSEC.

Enfin, comme tous les ans, je vous invite à célébrer le 14 juillet lors du feu d'artifice. Rendez-vous le 13 juillet à partir de 23h, parvis Picasso !

A Montigny ou ailleurs, je vous souhaite à toutes et tous un très bel été et de bonnes vacances.

PARKING AU VILLAGE



Le parking des Feuillantines, situé rue Fortuné-Charlot, est en cours d'aménagement. Les travaux devraient se terminer début juillet. Au total, 45 places sont prévues, dont une réservée aux personnes à mobilité réduite. L'éclairage public sera également revu et des arbres vont être plantés cet automne aux abords du parking.

ISOLATION DE L'ÉCOLE MATISSE



Les travaux de rénovation de l'école Henri Matisse commencent début juillet, avec le remplacement des fenêtres. Le chantier doit durer six mois avec également l'isolation de l'établissement scolaire, la réfection des menuiseries, des stores et des volets roulants, ainsi que l'installation d'une ventilation double flux et la pose de deux visiophones.

PLACE UTRILLO



Suite à la consultation des habitants du quartier des Copistes, le projet d'aménagement de la place Utrillo a été validé. Les habitants ont majoritairement voté pour la réalisation de 19 places de stationnement, la végétalisation de la place et le rééquipement de l'aire de jeux (toboggan, jeux ressorts). Lancement des travaux à l'automne.

PARCOURS VÉLO



Un circuit VTT pour les plus jeunes de 2 à 6 ans a été aménagé au bois Barraix, dans une enceinte clôturée. Il comprend différents obstacles en bois. Objectif : sensibiliser les plus jeunes à la pratique du vélo et à l'appréhension du risque. Ce projet est une idée citoyenne retenue dans le cadre du budget participatif 2021.



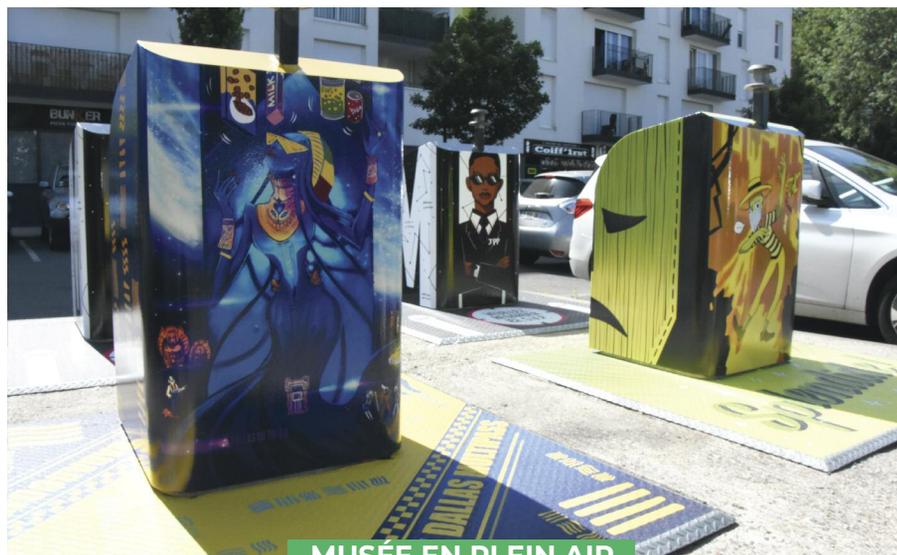
Rénovation du COSEC

Les travaux du COSEC, rue Auguste-Renoir, vont débuter dans les prochains jours avec le début de la première phase qui consiste essentiellement à consolider les fondations des bâtiments par micropieux et à réparer les structures dégradées. Dans un second temps, un ascenseur extérieur sera notamment créé dans le cadre de la mise en accessibilité du bâtiment, les vestiaires seront refaits et les façades seront isolées par l'extérieur. L'extension du COSEC interviendra dans un troisième temps.

ACTUALITÉS

Montigny fait son cinéma !

Respectons
notre environ-
nement : ne
pas jeter ses
déchets dans
la rue.



MUSÉE EN PLEIN AIR

Depuis le 22 juin dernier, les bornes enterrées du quartier des Francs sont métamorphosées... en œuvres d'art !

Trois artistes, Elisa Lewis, Poncho et Kapalsky ont travaillé, pendant plusieurs semaines et en associant des élèves des écoles Braque et Cézanne, pour vous concocter un parcours artistique inédit sur le thème du cinéma. Au point de départ, le 3 rue Auguste-Renoir, et tout au long du parcours, ce ne sont pas moins de 20 bornes enterrées réparties sur six sites qui mettent en avant les réalisations originales des artistes. Tous les trois ont planché sur les dessins des stickers qui habillent les bornes. Cette promenade artistique est complétée par une exposition sur le thème du cinéma. Super héros, comics, célébrités du 7^e art s'installent en Ville. Cette démarche vise à la fois à sensibiliser les habitants, à respecter le cadre de vie et à agir contre les dépôts sauvages. L'exposition a été conçue par la Ville, en collaboration avec Seqens, l'Apes et Aiguillage, avec le soutien financier du syndicat Emeraude, de la Région Ile-de-France, Val d'Oise Habitat, l'Immobilière 3F, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et la Préfecture du Val d'Oise.



Suivez le guide !

Envie d'une visite commentée du musée en plein air ? Juliette, chargée de mission cinéma et expositions artistiques, vous donne rendez-vous les mercredis 7 juillet, 18 août et 25 août, à 15h au départ du 3 rue Auguste Renoir / 1 allée de la Futaie. Pour y participer, il vous suffit de vous inscrire en scannant le QR Code présent sur les panneaux installés autour des bornes !



À vous de jouer !

Tout au long de l'été, il est proposé aux Ignymontains de participer à un jeu. Chacun peut se prendre en photo devant les bornes « relookées ». En s'inspirant des œuvres, vous êtes invités à incarner les héros et héroïnes des films qui composent l'exposition. Des lots cadeaux seront remis à tous les participants lors du salon du cadre de vie du 25 septembre qui marquera la fin du musée en plein air.

Pensez à flasher les QR Code pour obtenir des contenus surprises.



Savez-vous à quel point l'eau est précieuse ?

À l'occasion du salon du cadre de vie, une action de sensibilisation à la préservation de l'eau sera menée. Une ressource dont la quantité reste la même sur la planète alors que la population mondiale augmente : en 2050 nous devrions être 9 milliards d'êtres humains, selon l'ONU. En plus des risques de pollutions et de surconsommation de la ressource, le réchauffement climatique représente un danger. Certaines nappes souterraines voient déjà leur niveau baisser et risquent de disparaître. Il n'est pas trop tard pour agir !

7 GESTES SIMPLES POUR RÉDUIRE SA CONSOMMATION D'EAU



→ **Prendre une douche plutôt qu'un bain.** Une douche utilise environ 2,5 fois moins d'eau en moyenne qu'un bain.



→ **Réduire le temps sous la douche.** Réduire sa douche de 15 à 5 minutes permet d'économiser jusqu'à 120 litres d'eau /jour/personne.



→ **Utiliser la fonction double-bouton de la chasse d'eau.** Vous obtiendrez une diminution de 3 à 6 litres d'eau par chasse d'eau, soit jusqu'à 50% d'économie d'eau par rapport à une chasse d'eau classique (12 l). Quand ce n'est pas possible, mettre une bouteille d'eau pleine dans le réservoir permet de réduire le volume de chaque chasse d'eau.



→ **Ne pas laisser couler l'eau inutilement.** Fermez le robinet lorsque vous vous lavez les mains ou les dents et rincez la vaisselle dans l'évier rempli plutôt que sous le robinet ouvert.



→ **Limiter le débit de l'eau.** Evitez d'ouvrir les robinets à fond ou équipez les robinets de limiteurs de débit.



→ **Limiter l'utilisation du tuyau d'arrosage.** Utilisez par exemple un seau et une éponge pour laver votre vélo ou votre voiture.



→ **Recueillir l'eau de pluie pour arroser les plantes**

ACTUALITÉS

Ville propre :
ne jetez pas vos déchets sur la voie publique.

BAC JAUNE, VERT, MARRON OU NOIR

On trie !



Depuis la mise en place de la collecte sélective, les emballages recyclables sont séparés des autres. Chaque « déchet » est affiné, matériau par matériau, pour un recyclage maximum.

A Montigny, le syndicat Emeraude procède au mode de tri par flux : les ordures ménagères sont incinérées à Argenteuil, les papiers et emballages recyclables sont acheminés au centre de tri du Blanc-Mesnil, les végétaux sont compostés à Montignon et le verre est stocké à Montignon avant d'être recyclé dans les usines de Verrallia.



Verre

On trie les bouteilles, les pots, les bocaux, quelle que soit leur taille : pas besoin de les laver, il suffit de les vider. La vaisselle, les plats en verre et les miroirs ne se recyclent pas.



Emballages, cartons, plastiques, papiers, conserves...

On trie les boîtes de céréales, de pizza, les briques alimentaires, les livres, les cahiers...



Végétaux

La collecte de déchets verts s'effectue du 15 mars au 29 novembre et ne concerne que les pavillons.

ET POUR LES DÉCHETS SUIVANTS, COMMENT FAIRE ?



→ **Piles** : on dépose ses piles dans les points de collecte prévus chez les distributeurs, dans les déchetteries mais aussi au CTM, 127 rue de la République et à l'accueil de la mairie Picasso.

→ **Médicaments** : périmés ou non, on rapporte ses médicaments en pharmacie, et ses radios qui contiennent du plastique et des sels d'argent.

→ **Vêtements et chaussures** : on dépose ses vêtements, ses chaussures et son linge de maison dans les différentes bornes de collecte. Une borne à vêtements est disponible à proximité du centre commercial Carrefour, boulevard Bordier

→ **Bouteilles de gaz et extincteurs** : il n'existe pas de filière identifiée. Vous pouvez les rapporter chez les fabricants et distributeurs qui ont obligation de les reprendre.

→ **CD** : ils peuvent être mis dans les ordures ménagères.

→ **Téléphones portables** : en déchetterie ou dans les points d'apport de magasin. Les batteries de portables suivent la filière des piles.

→ **Polystyrène** : à déposer dans les bacs jaunes.

→ **Ampoules** : elles doivent être déposées dans un bac de recyclage spécifique, en magasin ou en déchetterie.

→ **Pneus** : ils sont interdits à la déchetterie, mais il existe des unités spécialisées qui les renvoient vers des filières réglementaires.

→ **Déchets de jardin épiluchures de légumes, restes de repas** : tous ces déchets, que l'on appelle "déchets verts et biodégradables", peuvent servir à faire du compost soi-même.

Rappels :



- Tous les déchets doivent être présentés en bacs, qui doivent être sortis la veille au soir de la collecte pour les pavillons, avant 16h le jour même pour le verre et les végétaux. Pour les collectifs, les bacs sont à sortir le jour même de la collecte avant 16h et la veille pour les emballages.

- Pour un cadre de vie agréable pour tous, les bacs roulants sont à ranger le plus vite possible dès qu'ils sont vidés.

- Les collectes sont assurées les jours fériés.

3 bonnes raisons de composter vos déchets verts :

- vous participez à la protection de l'environnement en fabriquant un engrais naturel pour les plantations ;
- vous contribuez à la diminution du volume de déchets ;
- vous aidez à maîtriser les coûts de collecte et de traitement des déchets.

380 kg

C'est le volume annuel de déchets produit, en moyenne, par chaque habitant du département en 2020.

(source : Syndicat Emeraude).



DEMANDEZ LE PROGRAMME DE VOTRE *été* !

Vous venez d'emménager à Montigny ? Eh bien non, vous ne rêvez pas... Une grande plage de sable fin vient de s'installer comme chaque été, terrain Renoir. Pendant trois semaines et jusqu'au 24 juillet prochain, les vacances se passent aussi à Montigny. Petits et grands peuvent se rendre à la plage, en réservant au préalable un créneau sur le portail Famille accessible depuis le site Internet de la Ville (lire par ailleurs) et en respectant les consignes sanitaires en vigueur.

PISCINE, PLATEFORME AQUATIQUE, PARASOLS...

Parmi les attractions permanentes : une grande piscine de 100m² et de 90cm de profondeur, une plateforme aquatique avec des jeux d'eau pour les familles, un toboggan géant, un terrain multisports et, bien sûr, un espace solarium pour se la couler douce. En plus de ces structures, des animations vous seront proposées tout au long de l'été, sur la plage mais aussi dans les quartiers. Que vous soyez jeunes, actifs ou retraités, retrouvez dans ces pages l'agenda de votre été. N'hésitez pas à consulter régulièrement le site de la Ville montigny95.fr et le Facebook (régulièrement mis à jour en cas de changement de dernière minute). Bel été à toutes et tous !

Rappel

Comment venir sur la plage ?

L'accès à Montigny plage est réservé aux habitants de la commune (2 invités hors ville possibles, ces derniers doivent se présenter avec carte d'identité et justificatif de domicile à l'entrée de la plage). Une réservation d'un créneau d'1h30 doit être effectuée par chaque membre du foyer (la réservation n'est pas nécessaire pour les moins de 2 ans) sur le nouveau portail Famille de la Ville, accessible sur montigny95.fr (icône jaune en haut du site, les trois traits en haut à gauche sur un téléphone). Il n'est pas possible de réserver plusieurs créneaux en même temps, pour permettre les rotations. Des contrôles seront effectués à l'entrée de

la plage rue Gustave-Courbet (pensez à vous munir d'une carte d'identité ou d'un livret de famille). Le site est ouvert du mardi au dimanche inclus (fermeture le lundi) de 13h à 20h. L'accès au bassin : les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'une personne de plus de 18 ans, et les personnes ne sachant pas nager doivent être munies de brassards et accompagnées d'une personne de plus de 12 ans sachant nager. **En raison des travaux de rénovation du COSEC, qui dureront plusieurs mois, l'accès se fait cette année par la rue Gustave-Courbet. Respect des gestes barrières et port du masque obligatoires.**

L'AGENDA DE VOTRE *été!*

Sans précision de lieu, l'activité se déroule sur la plage (picto rouge). Les activités avec le logo SMJ sont à réserver sur le portail Famille.

- Samedi 3 Juillet -

Inauguration de la plage



Ouverte tous les jours (sauf le lundi) de 13h à 20h, rue Gustave Courbet. Pensez à réserver votre créneau sur le portail Famille !



→ DE 13H À 14H30
Babyfoot et tennis de table



→ DE 14H45 À 16H15
Spectacle de clown *Le Murmure des étoiles*, avec l'artiste Alice Noureux, accordéoniste, musicienne, chanteuse, comédienne... et clown.



→ DE 16H30 À 18H
Initiation au baby grimp (parcours d'équilibre) et au football à six.



→ DE 18H15 À 19H45
Jeux de plage (Möllky...)

- Dimanche 4 Juillet -



→ DE 13H À 14H30
Football/handball



→ DE 14H45 À 16H15
Basket-ball



→ DE 16H30 À 18H
Initiation au baby grimp (parcours d'équilibre) et au football à six.



→ DE 18H15 À 19H45
Zumba

- Lundi 5 Juillet -



BAPTÊME DE L'AIR EN ULM (INSCRIPTION SUR LE PORTAIL FAMILLE)

- Mardi 6 juillet -



→ DE 13H À 14H30
Jeux de plage



→ DE 14H45 À 16H15
Spectacle de clown *Le Murmure des étoiles*, avec l'artiste Alice Noureux, accordéoniste, musicienne, chanteuse, comédienne... et clown.



→ DE 16H30 À 18H
Initiation au baby grimp (parcours d'équilibre) et au football à six.



→ DE 18H15 À 19H45
Initiation au rugby



JOURNÉE VISITE GUIDÉE À PARIS

- Mercredi 7 juillet -



→ DE 13H À 19H45
Journée des défis, avec parcours « Ninja Warrior »



→ DE 14H À 16H
Initiation à la boxe



CANOË EN EAU VIVE EN SEINE-ET-MARNE
Brevet 50m natation obligatoire



→ 15H
Parcours commenté Musée en plein air (sur inscription, lire p6) Départ du 3 rue Auguste-Renoir

- Jeudi 8 juillet -



→ DE 10H À 12H
Bibliothèque de rue, square Picasso.



→ DE 13H À 14H30
Football/handball



→ DE 16H30 À 18H
Initiation au baby grimp (parcours d'équilibre) et au football à six.



→ DE 16H30 À 18H
Initiation au baby grimp (parcours d'équilibre) et au football à six.



→ DE 18H15 À 19H45
Séance de relaxation collective



→ DE 13H À 20H
Mur escalade et trampoline élastique Animation tout public - Parvis Picasso



→ DE 14H À 18H
Après-midi dansante (madison, salsa, tarentelle, tango) au foyer club, place de la Libération.



→ DE 20H À 22H
Soirée pour les ados (piscine, quiz, musique) sur la plage



→ DE 13H À 14H30
Land art (art contemporain avec des éléments de la nature)



→ DE 14H45 À 16H15
Spectacle de clown *Le Murmure des étoiles*, avec l'artiste Alice Noureux, accordéoniste, musicienne, chanteuse, comédienne... et clown.



→ DE 16H30 À 18H
Initiation au baby grimp (parcours d'équilibre) et au football à six.



→ DE 18H À MINUIT
Tournois de jeux vidéo, espace Nelson Mandela.



→ DE 18H15 À 19H45
Initiation au tchoukball, discipline suisse



→ 22H30
Cinéma en plein air dans le parc de l'Hôtel-de-ville, avec *Sonic*, le film.

- Samedi 10 Juillet -



→ DE 13H À 14H30
Jeu de grille mystère par équipe



→ DE 14H45 À 16H15
Tournoi de sport



→ DE 16H30 À 18H
Initiation au baby grimp (parcours d'équilibre) et au football à six.



→ DE 18H15 À 19H45
Beach volley



JOURNÉE À LA MER À FORT MAHON
Brevet 50m natation obligatoire

L'AGENDA DE VOTRE été !

- Dimanche 11 juillet -

 → DE 13H À 16H15
Crazy show (concours jeunes talents)

 → DE 16H30 À 18H
Initiation au baby grimp (parcours d'équilibre) et au football à six.

 → DE 18H15 À 19H45
Tournoi de babyfoot

→ À 21H
 Diffusion de la finale de l'Euro de football, au Centre culturel Picasso.

- Lundi 12 Juillet -

 → DE 13H À 20H
Structure gonflable, jeu de la faucheuse et trampoline mobile
Animation tout public - parvis Picasso

- Mardi 13 juillet -

 → DE 13H À 19H45
Jeux de raquette

 APRÈS-MIDI CANOÛ
AVEC VAL D'OISE AVENTURE
Brevet 50m natation obligatoire

→ À 23H
Feu d'artifices, parvis Picasso



- Mercredi 14 juillet -

 → DE 13H À 14H30
Séance de relaxation collective

 → DE 14H45 À 16H15
Jeu de la chaise musicale revisitée

 → DE 16H30 À 18H
Initiation au baby grimp (parcours d'équilibre) et au football à six.

 → DE 18H15 À 19H45
Zumba

- Jeudi 15 juillet -

 → DE 10H À 12H
Bibliothèque de rue, square Picasso.

→ DE 13H À 16H15

 • Structures KAPLA
sur le terrain de basket

 → À PARTIR DE 14H
• Guinguette, avec DJ Tipoff

 → DE 16H30 À 18H
Initiation au baby grimp (parcours d'équilibre) et au football à six.

 → DE 18H15 À 19H45
Jeux de plage (Möllky...)

- Vendredi 16 juillet -

 → DE 13H À 16H15
Tournoi de sport

 → DE 14H À 18H
Initiation aux arts du cirque et spectacle

 → DE 16H30 À 18H
Initiation au baby grimp (parcours d'équilibre) et au football à six.

 → DE 18H15 À 19H45
Jeux de plage (Möllky...)



- Samedi 17 juillet -

 → DE 13H À 18H
Concours de châteaux de sable

 → DE 14H45 À 16H15
Initiation au frisbee

 → DE 16H30 À 18H
Initiation au baby grimp (parcours d'équilibre) et au football à six.

 → DE 18H15 À 19H45
Initiation et tournoi de basketball

- Dimanche 18 juillet -

→ DE 13H À 18H
Découverte et initiation à différents sports du monde (pétéca, spikeball, kabaddi, tchoukball...).

 → DE 18H15 À 19H45
Zumba

 APRÈS-MIDI CINÉMA 4DX
(FAUTEUILS QUI VIBRENT,
ODEURS, JETS D'EAU...)
À CONFLANS-
SAINTE-HONORINE.

- Lundi 19 Juillet -

 RÉALISATION
D'UN COURT MÉTRAGE
(QUARTIER CÉZANNE)
JUSQU'AU 22 JUILLET

- Mardi 20 juillet -

 → DE 13H À 14H30
Tournoi de beach volley

 → DE 14H45 À 16H15
Initiation au tennis de table

 → DE 16H30 À 18H
Initiation au baby grimp (parcours d'équilibre) et au football à six.

 → DE 18H15 À 19H45
Initiation au tennis

- Mercredi 21 juillet -

 → DE 13H À 14H30
Jeux de société

 → DE 14H45 À 16H15
Tournoi de sports

 → DE 16H30 À 19H45
Zumba

- Jeudi 22 juillet -

 → DE 10H À 12H
Bibliothèque de rue, square Picasso.

 → À PARTIR DE 14H
Guinguette sur la plage

 → DE 16H30 À 18H
Initiation au baby grimp (parcours d'équilibre) et au football à six.

 JOURNÉE VISITE DU
QUARTIER MONTMARTRE



→ DE 20H À 22H
 Soirée pour les ados (piscine, quiz, musique) sur la plage

L'AGENDA DE VOTRE été !

- Vendredi 23 juillet -



→ DE 13H À 14H30

Initiation au rugby



→ DE 14H À 18H

Initiation aux arts du cirque et spectacle



→ DE 16H30 À 18H

Initiation au baby grimp (parcours d'équilibre) et au football à six.



→ DE 18H15 À 19H45

Tournoi de babyfoot



→ DE 13H À 20H

Atelier de « graff art » à la source, rue Jacques Verniol (au village). Et du 26 au 29 juillet, stage de graff dans les différents quartiers de Montigny.

- Samedi 24 juillet -



→ À PARTIR DE 13H

Journée de clôture de la plage, avec sculptures sur ballons, jeux de fête foraine et soirée musicale animée par DJ Diablo.



- Lundi 26 Juillet -



JOURNÉE BAINADE, À LA BASE DE LOISIRS DES BOUCLES DE SEINE À MOISSON (YVELINES)

- Mardi 27 juillet -



CANOË AVEC VAL D'OISE AVENTURE

Brevet 50m natation obligatoire

- Jeudi 29 juillet -



→ DE 10H À 12H

Bibliothèque de rue, square Picasso.



JOURNÉE AU BORD DE LA MER (FORT MAHON)

Brevet 50m natation obligatoire

- Samedi 31 juillet -



→ RDV 7H45 - RETOUR À 20H

Sortie familles au bord de la mer
Départ place Eugène Delacroix

Août

- Lundi 2 août -



VISITE GUIDÉE À PARIS

- Mardi 3 août -



APRÈS-MIDI INITIATION GYROPODE

- Mercredi 4 août -



SORTIE AU BORD DE LA MER

- Jeudi 5 août -

→ DE 14H À 17H30



Bibliothèque de rue, quartier de l'Espérance

- Vendredi 6 août -



VISITE DE PROVINS (SEINE-ET-MARNE)

- Samedi 7 août -



SÉJOUR D'UNE SEMAINE DANS LES ALPES DU SUD

- Dimanche 8 août -

→ RDV 7H45 - RETOUR À 20H



Sortie familles au bord de la mer
Départ place Eugène Delacroix

- Lundi 9 août -



VISITE DU QUARTIER MONTMARTRE À PARIS

- Mardi 10 août -



TOURNOI DE FOOT, TERRAIN CARLIER

- Mercredi 11 août -



SORTIE ÎLE DE LOISIRS DE JABLINES-ANNET (SEINE-ET-MARNE)

- Jeudi 12 août -

→ DE 14H À 17H30



Bibliothèque de rue, quartier Renoir

- Vendredi 13 août -



SORTIE VTT

- Lundi 16 août -



VISITE À PARIS

- Mardi 17 août -



TOURNOI DE BASKET TERRAIN RENOIR

→ 21H30



Cinéma en plein air dans la cour de l'école Paul-Bert, avec Azur et Asmar réalisé par Michel Ocelot.

- Mercredi 18 août -



SORTIE AU BORD DE LA MER

Brevet 50m natation obligatoire

→ 15H



Parcours commenté Musée en plein air (sur inscription, lire p6)
Départ du 1 allée de la Futaie

- Jeudi 19 août -

→ DE 14H À 17H30



Bibliothèque de rue, place de la Libération

- Vendredi 20 août -



RALLYE PHOTO, DANS TOUTE LA VILLE

- Dimanche 22 août -



SORTIE FAMILLES AU BORD DE LA MER

Rdv à 7h45 - Retour à 20h
Départ place Eugène Delacroix

- Lundi 23 août -



SORTIE AU MUSÉE DU LOUVRE, DA VINCI TOUR

- Mardi 24 août -



JOURNÉE SPORTIVE, TERRAIN RENOIR

- Mercredi 25 août -



SORTIE ÎLE DE LOISIRS DE JABLINES-ANNET (SEINE-ET-MARNE)

→ 15H



Parcours commenté Musée en plein air (sur inscription, lire p6)
Départ du 3 rue Auguste-Renoir

- Jeudi 26 août -

→ DE 14H À 17H30



Bibliothèque de rue, place Greuze



BIVOUAC À NESLES-LA-VALLÉE (VAL D'OISE)
Jusqu'au vendredi 27 août

- Samedi 28 août -

→ À PARTIR DE 10H

Fête de la peinture, promenade des Impressionnistes (départ au CIEL, avenue Bommelle).



- Dimanche 29 août -



SORTIE FAMILLES AU BORD DE LA MER

Rdv à 7h45 - Retour à 20h
Départ place Eugène Delacroix

- Mardi 31 août -



JOURNÉE SPORT ET ESCALADE, TERRAIN RENOIR

Des zones de rencontre aux abords des écoles

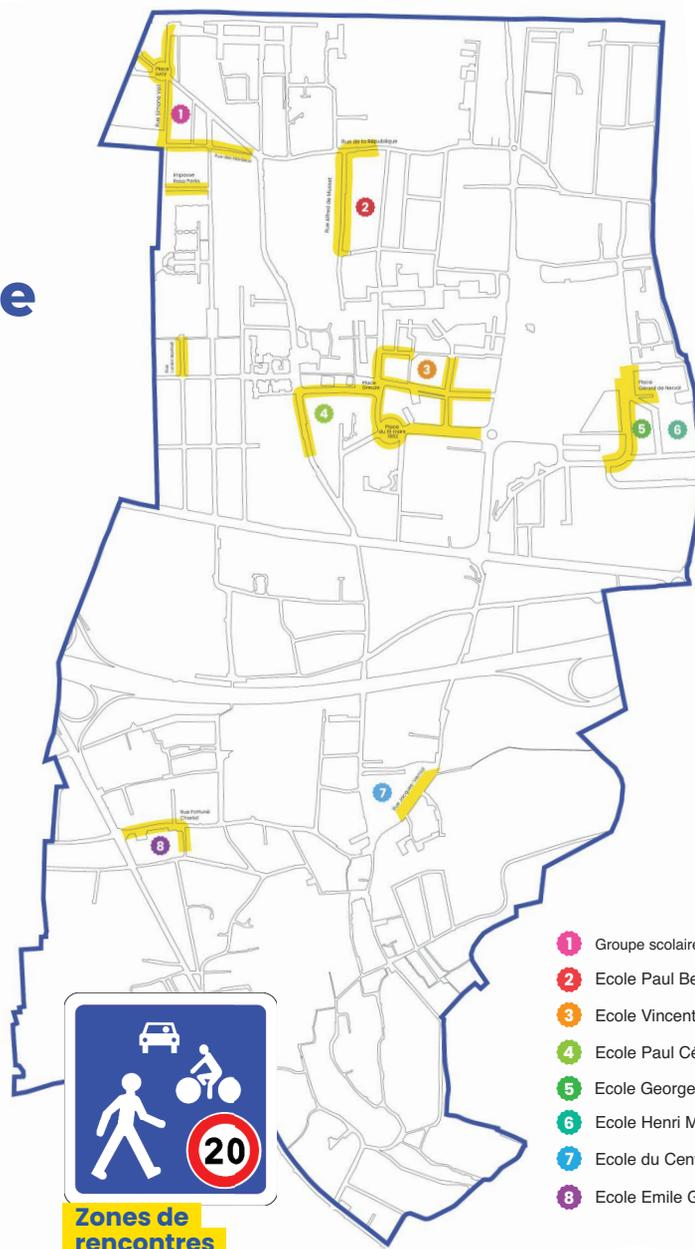
Dans la continuité de la limitation de la vitesse à 30 km/h partout en ville depuis le 1^{er} juillet (lire ci-dessous), des « zones de rencontre » ont été créées en juin dans les rues qui longent les écoles de la commune. Plusieurs secteurs très fréquentés par les piétons, comme les abords de la gare de Montigny-Beauchamp et de la mairie Picasso, sont aussi concernés.

Qu'est-ce qu'une zone de rencontre ?

Selon le Code de la route, une zone de rencontre est « une section ou un ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers ». Concrètement, la vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h et les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée, sans y stationner. Les piétons bénéficient de la priorité sur tous les autres véhicules (hormis les tramways, pour les villes concernées).

Des panneaux bleus et blancs

Le terme « rencontre » invite tout un chacun à partager l'espace dans le respect des autres et à régler les conflits éventuels, non pas dans un rapport de force, mais avec un comportement de courtoisie au bénéfice des plus vulnérables. Des panneaux carrés, à fond bleu et blanc avec le rond rouge de limitation de vitesse, invitent à la prudence. Ils indiquent l'entrée et de la sortie de ces zones à 20km/h : la taille des pictogrammes qui y figurent indique l'ordre de priorité des usagers : d'abord les piétons, puis les vélos et enfin les voitures. Des radars pédagogiques ont été installés par la Ville à proximité de ces zones pour sensibiliser les automobilistes et faire respecter le Code de la route.



- 1 Groupe scolaire Yves Coppens
- 2 Ecole Paul Bert
- 3 Ecole Vincent Van Gogh
- 4 Ecole Paul Cézanne
- 5 Ecole Georges Braque
- 6 Ecole Henri Matisse
- 7 Ecole du Centre
- 8 Ecole Emile Glay

Zones de rencontres

Montigny, ville 30



Depuis le 1^{er} juillet 2021, il n'est désormais plus possible de circuler à plus de 30km/h dans les rues de Montigny, sauf sur quelques axes importants (boulevard Victor Bordier, boulevard de Pontoise, avenue de la Libération et sur certaines portions de l'avenue des Frances). Et dans ce cas, un panneau mentionne la vitesse maximale autorisée. Si aucune mention n'est précisée, ce sont les panneaux d'entrée de ville (30km/h) qui prévalent. Cette évolution réglementaire vise à apaiser la circulation, à sécuriser et améliorer le cadre de vie des Ignymontains.

PENSEZ À RECYCLER LES CAPSULES DE CAFÉ USAGÉES

C'est une initiative du premier budget participatif de la Ville : les capsules Café Royal et Dolce Gusto (uniquement ses deux marques) ont désormais leur point de collecte : à l'entrée du service de la communication, au 8 rue Alfred de Vigny (face à la place Greuze). Accessible du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, ce premier point vous permet de déposer vos capsules. Ces dernières seront ensuite adressées à l'entreprise de recyclage TerraCycle, puis converties en points puis en dons à la Caisse des écoles de Montigny. En somme, un geste pour la planète et une seconde vie pour nos capsules en aluminium, un matériau recyclable à 100%.



A noter : il est aussi possible de recycler vos anciennes brosses à dents, brochettes de brosses électriques et tubes souples de dentifrice. Pour des raisons d'hygiène, la collecte se fait sur rdv auprès de l'association des parents d'élèves de l'école Cézanne : parentsecolecezanne@gmail.com

LE BUDGET PARTICIPATIF

PROGRAMME DE RECYCLAGE NESCAFÉ DOLCE GUSTO ET SPECIAL T



La Ville lutte contre l'habitat indigne



Savez-vous que plusieurs dispositifs communaux permettent de lutter contre les logements insalubres et les marchands de sommeil ? Explications.

→ Le permis de louer

Depuis juin 2019, tout propriétaire désireux de mettre en location son logement a pour obligation de solliciter un permis de louer, délivré par l'agglomération Val Parisis après inspection du logement. Le permis de louer s'applique uniquement sur les secteurs prédéfinis par Val Parisis, à Montigny la zone « UR » du PLU (zone pavillonnaire). Il vise à lutter contre les pratiques illégales comme les marchands de sommeil ou l'habitat indigne et dégradé.

Contact : 01 30 26 39 41 ou valparisis.fr

→ Le permis de diviser

La commune a mis en place en septembre 2016 le permis de diviser. Concrètement depuis cette date, les propriétaires immobiliers qui souhaitent diviser leur bien, pour créer un ou plusieurs logements supplémentaires, doivent impérativement obtenir un permis de diviser (formulaire à télécharger sur le site montigny95.fr, rubrique « Cadre de vie », « Urbanisme », puis « Construire, rénover »). Objectifs : lutter contre l'habitat indigne et contre la densification des zones pavillonnaires stopper l'hyper-densification.

Et aussi...

L'obligation de déclarer un meublé de tourisme

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez mettre en location votre appartement sur Airbnb ou Leboncoin le week-end ou pendant les vacances ? Il faut d'abord le déclarer sur la plateforme numérique DéclaLoc (www.declaloc.fr).

A noter aussi que la communauté d'agglomération a instauré une taxe de séjour sur l'ensemble de son territoire depuis le 1^{er} janvier 2020. Chaque hébergeur louant en direct (hors opérateur numérique) la perçoit et doit la déclarer ensuite via la plateforme dédiée (valparisis.taxesejour.fr). La recette sert à mettre en place des actions dans différents domaines (patrimoine, randonnée, loisirs...) afin de développer l'attractivité touristique du territoire de Val Parisis.



Le PLU voté

Le Conseil municipal du 24 juin dernier a adopté la révision du Plan Local d'Urbanisme de la Ville, qui se substitue au Plan Local d'Urbanisme adopté le 30 novembre 2017.

Suite aux réunions de concertation et à l'enquête publique menée au printemps 2021, le commissaire enquêteur avait émis un avis favorable au projet au mois de mai. Le PLU est applicable à tout projet de construction et à l'instruction des dossiers de permis de

construire, de déclaration préalable ou de permis d'aménager. Le nouveau PLU a, notamment, pour objectifs de :

- **Création du centre-ville autour du boulevard Bordier,**
- **Préserver les zones pavillonnaires,**
- **Renforcer les déplacements doux,**
- **Réaffirmer le patrimoine naturel en le développant et préserver la biodiversité,**
- **Garder une ville à taille humaine**



HISTOIRE

Il était une fois...

LA LIBÉRATION DE LA VILLE

C'est dans la liesse que les habitants fêtent la Libération de la ville, mardi 29 août 1944.

Dès le début de l'année 1944, la résistance ignymontaine s'organise autour des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI). Pour lutter contre les troupes allemandes, des réunions ont lieu régulièrement chez le capitaine Lucien Ollivier, chef des pompiers de Montigny. Elles sont animées par le commandant Georges Salmon (alias Duparc), ancien combattant de la guerre de 14-18. En attendant l'arrivée des Alliés, l'armée secrète continue ses missions de surveillance. Le 24 août, les formations FFI se mettent en place le long de la route nationale 14 (l'actuel boulevard Bordier) ainsi que dans les bois de Sannois, Montigny-lès-Cormeilles et Herblay. Pendant deux jours, de violents combats éclatent. Au cours de la nuit du 25 au 26 août, les Allemands évacuent le fort de Cormeilles-en-Parisis, laissant derrière eux plus de 500 torpilles sous-marines ainsi que des fusils et un millier de grenades.



L'assaut du fort de Cormeilles

Dès lors, le commandant Salmon et la compagnie du MLN (Mouvement de Libération Nationale) donnent l'ordre à ses hommes d'en prendre possession. Ils sont alors rejoints par près de 500 FFI, venant des villes voisines. Tous souhaitent participer aux combats libérateurs. Le 28 août, les FFI de Montigny surveillent les routes nationales 14 et 192 (boulevard de Pontoise). Ils attaquent en force et l'ennemi, surpris par la puissance de l'offensive, fait marche arrière. Sous la pression de tous les FFI, les Allemands finissent par se replier à Beauchamp. Vers 20 heures, les FFI sont maîtres de la Patte d'Oie et de la N14.



Témoignage

Yvette Verniol

Sœur de Jacques Verniol, membre des FFI tué en combattant les troupes allemandes le 28 août 1944.

◀ De gauche à droite Jacqueline et Yvette Verniol.

« Mon frère a été tué le jour où les Américains ont libéré la Ville ». C'était un lundi, le lundi 28 août 1944, le jeune ignymontain Jacques Verniol et son père partent dans les bois de Montigny pour lutter contre les troupes allemandes. Jacques est combattant des FFI, « c'est un résistant de la première heure », souligne Yvette, sa sœur cadette. « A l'époque, nous habitons au 110 bis boulevard de Pontoise avec mes grands-parents maternels, mes parents, mon frère aîné Jacques et ma sœur Jacqueline. Nous tenions une librairie. Ce 28 août, les Américains entrent dans Montigny. Nous sortons sur le boulevard pour les acclamer », se souvient Yvette. « Un peu plus tard dans la journée, le capitaine Lucien Ollivier vient à la maison et se met au garde à vous. On a tout de suite compris que Jacques avait été tué. Il avait 22 ans ».

Jacques Verniol est enterré au cimetière Pierre-Carlier. Pendant des années, ses deux sœurs ont assisté à la cérémonie de Libération de la Ville pour lui rendre hommage. Jacqueline et Yvette résident, aujourd'hui, dans une maison de retraite près de La Rochelle. Elles sont âgées de 97 et 95 ans.



Une journée pour se souvenir

Tous les ans, la Ville rend hommage à ses ignymontains morts lors de la seconde Guerre mondiale : Claude Duhamel, Gabriel Péri, Marceau Colin, Pierre Carlier, Jacques Verniol, Henri Remond, Lucien Berger, Marcel et Louis Braet et Pierre Fossati. Tous ont participé à la Libération de Montigny en août 1944 et, en leur mémoire, la ville a érigé des stèles.

Le savez-vous ?

Le monument aux morts, réalisé par le sculpteur ignymontain Prosper-Jean Lecourtier, a été inauguré le 6 novembre 1921. Le Coq gaulois dressé au sommet est une œuvre présente sur au moins une centaine de monuments dans toute la France. Plusieurs versions ont été proposées aux communes : ailes ouvertes ou repliées le long du corps, volatile dressé sur une sphère ou, comme ici, sur un léger promontoire.



Dans le prochain numéro... Retrouvez l'histoire de la première école de la Ville. Vous avez des photos ou des documents de ce sujet ? Adressez-les-nous en nous contactant par mail (communication@ville-montigny95.fr) ou via Facebook ([@Montigny95](https://www.facebook.com/Montigny95)).

ACTUALITÉS



Le bon coup de baguettes de Fiona Barre

Elève de l'école municipale de musique depuis ses 6 ans, Fiona Barre vient de réussir à 23 ans le très sélectif concours d'entrée au Conservatoire national à rayonnement régional de Paris.

« Je suis très contente ! Je rêve de devenir professeur de batterie depuis longtemps et cela va me permettre de préparer dès la rentrée le Diplôme d'Etat de professeur de musique », explique l'étudiante ignymontaine qui vient de valider en parallèle une licence de musique et musicologie, à l'université de Paris 8 (Saint-Denis). « C'est vraiment mon professeur Serge Jolibois qui m'a donné envie de pratiquer la batterie et qui m'a accompagnée. C'est d'ailleurs lui que j'ai appelé en premier quand j'ai eu mes

résultats », souligne cette fille de bassiste, passionnée de blues, de jazz et de funk. « Toute l'équipe pédagogique est ravie de sa progression », témoigne Rubenne Girondin, directrice de l'école municipale de musique. Consciente qu'elle va devoir encore beaucoup travailler pendant deux ans pour espérer décrocher son diplôme d'études musicales (DEM), Fiona Barre espère que son parcours inspirera d'autres élèves de l'école de musique, notamment des petites filles car « la batterie n'est pas réservée qu'aux garçons ! »

Collecte de sang

Le 8 juillet au COSEC

Une nouvelle collecte de sang organisée par l'Établissement français du sang (EFS) aura lieu jeudi 8 juillet de 14h30 à 19h30, salle René Char, rue Auguste Renoir (à côté de la piscine). En 1 heure, vous pouvez sauver 3 vies ! Sachant que le prélèvement en lui-même ne dure que de 7 à 10 minutes. Collecte sur RDV :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr (se munir d'une pièce d'identité ; il est recommandé de ne pas être à jeun). Pour se présenter, il faut également : être âgé de 18 à 70 ans (65 ans pour les dons de plasma/plaquettes) ; peser au moins 50kg (55kg pour les dons de plasma/plaquettes) ; respecter un délai minimum de 8 semaines entre 2 dons de sang. Dans certaines conditions vous devez attendre avant de pouvoir donner votre sang, n'hésitez donc pas à vérifier votre éligibilité avant de vous déplacer en effectuant un test en ligne :

dondesang.efs.sante.fr

(rubrique « Puis-je donner ? »
ou Appli Don de sang.

**DON DE SANG
MAINTENANT
C'EST URGENT**

**RÉSERVES
FAIBLES**

PARTEGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG!



La bibliothèque passe aux horaires d'été !

Du 6 juillet au 28 août 2021, la bibliothèque Georges-Brassens est ouverte le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h à 13h et de 14h à 19h, le vendredi de 15h à 18h, et le samedi de 10h à 13h puis de 14h à 18h. Bibliothèque de rue le jeudi matin en juillet et le jeudi après-midi en août.

Saison culturelle 2021-2022

Les spectacles enfin de retour !

Après une saison culturelle paralysée par la crise sanitaire, place au nouveau programme tant attendu qui débutera vendredi 24 septembre au Centre culturel Picasso. Explications avec Jean-Claude Benhaïm, adjoint à la culture.

Le secteur culturel vient de vivre une année hors-norme. Dans ce contexte, comment fait-on pour élaborer une nouvelle saison culturelle ?



des Ignymontains. C'est donc un choix assumé. Nous allons recevoir de nombreux artistes de renom, qui ne manqueront pas de séduire un public très large.

La crise sanitaire liée à la COVID-19 a été sans précédent, notamment pour le monde de la culture. Le service culturel de la Ville a été contraint de reporter ou d'annuler les spectacles prévus initialement. Cela n'a pas été simple mais nous avons toujours été animés par la volonté de rebondir rapidement. Le service a d'ailleurs continué à se renseigner, auprès des professionnels, sur les spectacles en création et à proposer une offre culturelle dématérialisée, par le biais notamment des expositions et spectacles virtuels ou encore des lectures contées.

Il y aura plusieurs spectacles d'humour cette année. Est-ce une incitation à renouer avec le spectacle vivant ?

Après ces longs mois pendant lesquels nous n'avons pas beaucoup rigolé, il est très important de remettre des sourires sur les visages, même masqués,

Quels sont vos coups de cœur cette saison ?

J'en ai trois principaux. Tout d'abord, *La Maison du loup*, programmée en mars 2022. Cette pièce cumule à elle seule quatre Molières, la plus prestigieuse distinction au théâtre en France, ce qui est assez exceptionnel. Nous avons accueilli l'équipe artistique en résidence à Montigny pendant 15 jours au mois de mai. Comme en 2016, nous aurons aussi la visite des Coquettes. Lola, Marie et Juliette avaient enthousiasmé le Centre culturel avec leur humour décapant il y a cinq ans. Et un projet me tient particulièrement à cœur : l'opéra *Quelle drôle de planète*, qui n'est autre que la suite imaginée du Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry et qui fait intervenir notamment des élèves de Montigny et des professeurs de l'école de musique.

Envie d'aller au spectacle ?



Découvrez l'intégralité de la saison culturelle 2021-2022 dans la plaquette qui vous est remise avec ce magazine municipale.

La billetterie en ligne est ouverte à partir de ce 6 juillet, sur montigny95.fr (rubrique « Bouger et sortir », « Culture », « billetterie en ligne »).

Du théâtre, de l'humour, de la musique classique : le programme de la saison culturelle est conçu pour tous, petits et grands, passionnés ou novices !

Vendredi 24 septembre, une nouvelle saison culturelle démarre avec en spectacle d'ouverture l'adaptation musicale d'un des chefs-d'œuvre de Molière, *Le malade imaginaire en la majeur*. Pour l'édition 2021-2022, ce ne sont pas moins de 17 spectacles grand public qui sont programmés ou reprogrammés : des concerts de musique avec deux révélations de la scène française, Suzane et Barbara Pravi, deuxième à l'Eurovision cette année. La scène du Centre culturel Picasso accueillera également du théâtre avec le comédien Jean-Pierre Darroussin qui proposera sa création autour d'Arthur Rimbaud. Côté expositions, la Maison des Talents-Espace Corot rouvre ses portes le 18 septembre prochain avec, en partenariat avec le service municipal de la jeunesse, une expo sur l'histoire du hip-hop.



À 18 ans, tu vas faire quoi avec les 300€ du pass Culture ?

Si tu as 18 ans, active ton Pass Culture !

300 euros à dépenser au cinéma, concert, spectacle, musée, livres, disques, instruments, jeux vidéo ou musique en ligne. Créé dans l'objectif de renforcer l'accès à la culture et de diversifier les activités de loisirs, le Pass Culture se présente sous la forme d'une application mobile à télécharger gratuitement par les jeunes âgés de 18 ans (jusqu'à la veille des 19 ans). Un crédit de 300€, valable 2 ans, est ensuite versé sur l'application. Il permet de bénéficier d'une offre culturelle large ou de simples bons d'achat. Montigny a adhéré au dispositif lors du conseil municipal du 24 juin dernier.

Tom et Jerry

› **Dimanche 4 juillet à 14h30**

Réalisé par Tim Story. GB-2021-1h41
A partir de 6 ans

Stardog et Turbocat

› **Mercredi 7 juillet à 14h30**

› **Dimanche 11 juillet à 14h30**

Réalisé par Ben Smith. GB-2021-1h41
A partir de 6 ans

La baleine et l'escargote

› **Mercredi 21 juillet à 14h30**
(Ciné-doudou : apporte ton doudou au cinéma)

Réalisé par Max Lang et Daniel Snaddon
GB-2021-26 min. A partir de 3 ans

Les ours gloutons

› **Mercredi 18 août à 14h30**

Réalisé par Alexandra Hetmerova et Katerina Karhankova. RT -2021-42 min
A partir de 3 ans

Josée, le tigre et les poissons

› **Mercredi 25 août à 14h30**

Réalisé par Kotaro Tamura. Ja-2021-1h38
A partir de 10 ans

Retrouvez le détail des films sur www.montigny95.fr (rubrique Agenda)

Nouveau tarif à compter du 1^{er} juillet :

3,70 €. Tarif de groupe : 2,60 €

Carte d'abonnement : 6,80 €

Carte valable 1 an donne droit

à 10 entrées à 2,20 €.

ALLO MON PTI CINE :

01 30 26 30 50.



AGENDA de l'été

DU 3 AU 24 JUILLET

› MONTIGNY PLAGÉ

Terrain Renoir

Toute la programmation sur www.montigny95.fr

VENREDI 9 JUILLET

› CINÉ AU CLAIR DE LUNE

Projection du film *Sonic*

Parc de l'Hôtel-de-ville à 22h30
Gratuit

MARDI 13 JUILLET

› FEU D'ARTIFICE

Parvis Picasso à 23h

MARDI 17 AOÛT

› CINÉ AU CLAIR DE LUNE

Projection du film *Azur et Asmar*

Ecole Paul-Bert à 21h30

Gratuit

SAMEDI 28 AOÛT

› FÊTE DE LA PEINTURE

Promenade des Impressionnistes à partir de 10h

DIMANCHE 29 AOÛT

› 77^E ANNIVERSAIRE

DE LA LIBÉRATION DE

MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES

Place de la Libération

à partir de 9h30

| COUP DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES |

« Tapent, tapent petites mains »

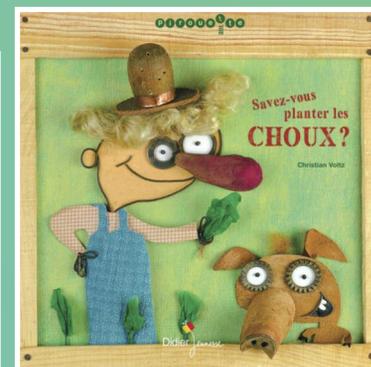
de Cécile Bonbon

« Savez-vous planter les choux »

de Christian Voltz

La bibliothèque Georges-Brassens est heureuse de présenter ces comptines pour la petite enfance, en livres cartonnés avec des illustrations en tissu - spécialité de Cécile Bonbon -, ou avec des objets en tout genre - terrain de jeu de Christian Voltz. Vous avez perdu l'air ? pas de soucis, le flash code permet d'écouter la musique ! « Tapent, tapent petites mains » de Cécile Bonbon met en scène des décors et personnages tendres. En gros carton, le petit format est idéal pour une lecture à deux et un usage tout terrain. En grand format, il est très pratique pour lire et chanter à tue-tête. Retrouvez-nous pour lire et chanter ces comptines et bien d'autres sur la bibliothèque de rue au square Picasso tous les jeudis de juillet de 10h à 12h.

Editions
Didier
Jeunesse



→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

■ Majorité municipale Ensemble pour Montigny

Le 24 juin se tenait le dernier Conseil municipal avant l'été. Des décisions importantes ont été prises pour mettre en œuvre les projets que nous avons présentés pendant les élections municipales :

- Création d'une instance de consultation des seniors ;
- Ouverture d'une classe pour des enfants atteints d'autisme, avec l'Education Nationale et l'association HAARP ;
- Création d'un espace musical à l'Espace Nelson Mandela.

Par ailleurs, le PLU a été adopté après plusieurs réunions de concertation avec les habitants. L'objectif est de préserver les zones pavillonnaires, garder une ville à taille humaine, créer le centre-ville, et développer la nature dans la ville. C'est positif pour la commune.

Notre ville s'embellit et se modernise contrairement à l'image négative que l'opposition municipale dresse de notre commune. Ils s'opposent ainsi au projet de centre-ville (projet central du PLU), alors que nous savons bien qu'il est très attendu des habitants. Il permettra d'offrir de nouveaux services et activités, des commerces de proximité, des logements, une école, un nouveau bois, une salle de spectacle... Bref, un beau projet bien différent des caricatures colportées par l'opposition.

Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable sur le nouveau PLU avec une réserve : l'intégration des remarques des personnes publiques associées et des riverains listées dans le courrier adressé au commissaire enquêteur. C'est fait. Il a également formulé 2 recommandations : réaliser une étude sur la circulation au Village (qui viendra compléter l'étude réalisée en 2018) et identifier les parcelles concernées par la bande inconstructible de 30 m (peu sont touchées). Ces remarques du commissaire enquêteur sont utiles et positives. Elles vont dans le sens des objectifs poursuivis par la majorité.

Là encore, nous sommes loin des caricatures que l'opposition véhicule. La ville avance positivement dans l'intérêt des habitants.

Les élus de la majorité municipale

■ Groupe Agissons pour Montigny

L'horizon s'éclaircit enfin avec l'arrivée de l'été, et la fin du couvre-feu et du port du masque dans l'espace public à l'extérieur !

Une très bonne nouvelle qui nous permet enfin de respirer et de réapprendre à vivre normalement grâce à la vigilance de chacun et la vaccination à grande échelle de nos concitoyens. Si nous voulons éviter tout retour en arrière, nous invitons chacune et chacun à se faire vacciner.

Le dernier conseil municipal a eu lieu le 24 juin.

Ainsi, nous avons voté en faveur de certaines mesures qui faisaient partie de notre projet lors des dernières élections municipales : la mise en place d'un Conseil des Droits et Devoirs des Familles, la création d'une Commission Seniors, et l'ouverture d'une unité d'accueil d'enfants autistes du second cycle (projet porté par les associations APAJH du Val d'Oise et HAARP).

Au contraire, nous avons voté contre le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme, eu égard aux projets d'urbanisation souhaités par la majorité dans le secteur du Village ainsi que sur le Boulevard Victor Bordier (RD14) avec à termes plus de 2.000 nouveaux logements, qui entraîneront la disparition de nombreuses activités professionnelles et des pertes d'emploi importantes pour notre Ville.

D'ailleurs, le commissaire enquêteur a émis un certain nombre de réserves et de recommandations à l'issue de l'enquête publique, et notamment la nécessité de procéder à une étude du trafic routier dans le secteur du Village, et d'éviter des îlots trop denses s'agissant des projets envisagés sur la RD14.

Nous vous vous donnons rendez-vous à la rentrée et vous souhaitons à toutes et à tous un bel été avec des moments de bonheur retrouvé à partager.

**Les élus d'opposition
présidé par Modeste MARQUES**

Etat Civil

Naissances

Abbou Mohamed-Riyad
Admi Adam
Andrieu Lucas
Benghezal Mina
Biansomba Mikalukidi Imani
Bouayad Omar
Chatbi Ishaq
Choukri Ishak
Barry Amadou
Barry Medinatou
Ben Amor Mohamed-Ali
Dhanaraju Kalidas
Diawara Abdoul
Ezzaytouni Sirine
Fau Sidy-Diop
Felissaint Matthew
Francisquin Mailley
Gandiaga Zoé
Houamed Saned
Igouanou Hanna
Kaouadio Marie
Katendi Loyanne
Kifumbi Deborah
Lamer Yllona
Live Thu Hong Anna
Manad Mouad
Oliveira Julia
Rekik Jad
Sahinler Omer
Slimani Khalissa
Tahir Jade
Tchatat Raphaël
Tripiéd Pereira Tiago
Watrinel Ines

Mariages

Antoine Eddy et Jeanithe Monique
Barkallah Radouane et Slimi Meïssène
Elemmawi Ramy et Elmshed Imann
Gosselin Thomas et Oustlant Flavie
Luis Jean et Pouille Marie-France
Malagnoux Gilles et Ulcak Josiane
Peccabin Floris et Gleba Odile

Décès

Delaporte Arthur
Durand Michel
Faubert Etienne
Ramsany Leslie

RÉSULTATS DES RÉGIONALES 2021 À MONTIGNY

Liste (tête de liste)	Nombre de voix	%
LE CHOIX DE LA SÉCURITÉ (Jordan BARDELLA)	408	15,41%
ÉCOLOGIE ÉVIDEMMENT (Julien BAYOU)	986	37,25%
ILE-DE-FRANCE RASSEMBLÉE (Valérie PECRESSE)	1014	38,31%
ENVIE D'ILE-DE-FRANCE (Laurent SAINT-MARTIN)	239	9,03%

Nombre d'inscrits : 11 814	Nombre de votants : 2 743
Votes blanc : 59	Votes nuls : 37
Suffrages exprimés : 2 647	

RÉSULTATS DES DÉPARTEMENTALES 2021 À MONTIGNY

Binômes de candidats	Nombre de voix	%
BOTELLA Laure / BOUTEILLE Gérald	1127	43,95%
MELO Manuela / ROULEAU Philippe	1437	56,05%

Nombre d'inscrits : 11 814	Nombre de votants : 2 725
Votes blanc : 101	Votes nuls : 60
Suffrages exprimés : 2 564	

RETROUVEZ LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS [SUR MONTIGNY95.FR](http://www.MONTIGNY95.FR)

DEMARCHAGE ABUSIF

La police nationale constate actuellement une recrudescence de faits de vol par ruse auprès des personnes âgées. Le plus souvent, de faux agents se font passer pour des techniciens EDF ou GDF et prétextent un relevé ou un changement de compteur. Pour vous prémunir, quelques conseils : ne laisser entrer personne à votre domicile sans en avoir été informé au préalable. Ne vous laissez pas influencer, prenez le temps de réfléchir et de lire les documents que l'on vous remet. **Si vous êtes démarchés et que vous avez un doute, vous pouvez appeler la société en composant le numéro du service clients indiqués sur vos factures ou la police municipale au 01 30 26 30 82, du lundi au samedi 8h-12h et 13h-18h.**

MLC

Vous souhaitez donner un peu de temps pour une bonne cause ? Vous cherchez à aider ? La MLC recherche des bénévoles. Tél. : **01.75.40.91.01** Mail : lcmontigny95@gmail.com

BASKET CLUB

Le basket club Taverny Montigny (qui comptait 357 licenciés en 2019) recherche de nouveaux partenaires, sponsors et mécènes, pour la saison 2021-2022.

Plus d'infos : www.bctavernymontigny.fr

PORTE A PORTE

La Croix-Rouge française mènera une campagne de sensibilisation de porte à porte sur la commune du 12 juillet au 7 août. Objectif : trouver de nouveaux soutiens réguliers pour agir auprès des personnes en difficultés. A noter : cette campagne de porte à porte s'effectuera du lundi au samedi de 9h30 à 21h, dans le respect des gestes barrières et ne fera pas l'objet d'une demande d'espèce ou de chèque. Chaque ambassadeur sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. Il sera par ailleurs porteur d'une lettre mandat de la Croix-Rouge française.

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques et d'urbanisme : • Permanence urbanisme le mardi de 14h à 19h30.

127, rue de la République, 01 30 26 30 26. **Permanences des élus** : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

FÊTE NATIONALE

13 juillet 2021 - parvis Picasso

Feu d'artifice à partir de 23h



**PORT DU MASQUE ET RESPECT DES
GESTES BARRIERES OBLIGATOIRES**

PLUS D'INFOS ; MONTIGNY95.FR

Le bal est reporté en raison des contraintes sanitaires

 Ville de
Montigny
Lès Cormeilles